



# Ensemble...

Vouloir s'engager.  
Vouloir s'engager...

- **Dialogue et engagement** : Il s'agit d'abord d'un « esprit » qui privilégie le dialogue comme fondement de nos relations, même quand des difficultés se profilent : s'engager, c'est s'investir dans la durée et la fidélité, comme dans la liberté ; c'est permettre à la Fédération de se projeter et de réaliser ses objectifs ;
- Passer d'une logique de rupture à **une logique de débat** et de médiation : pouvoir parler et même ne pas être d'accord sans exclure et sans s'exclure...
- **Participer au travail** de l'ensemble assidûment ;
- Accepter **l'évaluation et la lisibilité**. Rendre compte, informer sans relâche...
- Garantir l'impartialité par l'arbitrage ;
- **Indépendance et interdépendance** : Œuvrer pour la réalisation des objectifs dans le respect des prérogatives de chaque association ;
- **Communiquer**, refuser les non-dits et mettre en mots sans délai les questionnements. Faire circuler l'information pour tous.

S'engager dans l'action...  
S'engager dans l'action...

## **Des moyens humains**

- Des rencontres nécessaires et plurielles, colloques, AG ...Réunions des chefs de service... Analyses des pratiques, journées techniques, etc...
- Des permanents salariés : le rôle du délégué national est de veiller au maintien de la cohésion et de la cohérence au sein de la Fédération ; d'apporter son expérience et son soutien technique ; d'assurer des formations spécifiques ; d'être le moteur de l'innovation et le dynamiseur des projets ;
- Des bénévoles élus.

## **Des services.**

- Une cellule d'aide et de soutien à disposition de chacun (le permanent, un président et un directeur mobilisables dans les 48 heures...) ;
- Des procédures pour faciliter la résolution des conflits cf. annexe ;
- La formation et l'appui d'un « centre ressources » documentaire.

## **Des moyens financiers**

- Une cotisation annuelle pour participer aux frais de fonctionnement votés en A.G. ;
- Des ressources propres constituées de dons ou de legs (Reconnaissance d'utilité publique) ;
- La rétribution des formations ou interventions en interne ou en externe ;
- Des subventions diverses.

## **Une organisation originale**

- Anciens et amis, présidents d'Associations, directeurs d'Établissements sont également représentés au sein du Conseil d'administration de la Fédération. Ensemble, ils sont force de propositions et de décisions pour une gouvernance cohérente ;
- Une bonne répartition des représentations des associations et des établissements au sein du CA de la Fédération facilite l'adhésion à « l'idée fédérative » ;
- Le souci du renouvellement des mandats et des représentations permet un vrai fonctionnement démocratique et à l'assemblée générale de jouer pleinement son rôle.

**Voici donc les enjeux et défis qui nous mobilisent !  
Les Associations signataires marquent leur adhésion au projet  
fédéral en inscrivant ces engagements  
dans leurs projets associatif et institutionnel.**

**4**

